

5.5.1 UE Bilan et évaluation en orthophonie dans le cadre des troubles de l'audition

ECTS
3 crédits

Composante
Santé

Présentation

Description

- # Conduites d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte
- # Outils et méthodes d'évaluation
 - Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales
 - Observation et analyse cliniques du langage, de la communication et des interactions avec l'entourage
- # Évaluation de l'impact de la surdité de l'enfant, sur le plan langagier, psychologique, psychomoteur et sur les apprentissages
- # Évaluation de l'adaptation prothétique de la personne devenue sourde
- # Le bilan orthophonique pré et postopératoire dans la réhabilitation chirurgicale par implantation cochléaire et évaluation de la communication et des interactions avec l'entourage
- # Évaluation de la lecture labiale
- # Examen d'autres fonctions cognitives
- # Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention
- # Évaluation de l'impact des différents modes de communication proposés pour le patient et son entourage
- # Élaboration du diagnostic et d'un pronostic
- # Proposition d'axes thérapeutiques
- # Transmission des informations et explicitation du diagnostic orthophonique
- # Orientation, conseils et expertises
- # Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique
- # Indications et modalités de recours à d'autres professionnels
- # Initiation au langage parlé complété et à la langue des signes française

Objectifs

- Analyser et évaluer l'impact des troubles de l'audition sur le développement et les apprentissages y compris leur impact psychosocial
- Repérer la spécificité des troubles du langage chez l'enfant sourd

- Analyser et évaluer l'impact des troubles de l'audition chez l'adulte, y compris leur impact psycho-social
- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic
- Déterminer les axes thérapeutiques
- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique
- Mettre en oeuvre des démarches de conseil et d'expertise
- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle
- S'initier au langage parlé complété et à la langue des signes française

Heures d'enseignement

CM	CM	20h
TD	TD	20h

Pré-requis obligatoires

UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises
UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie

Programme détaillé

Cet enseignement permet à l'étudiant de repérer les impacts de la surdité sur la vie du patient et de son entourage.
Les enseignements dirigés s'appuieront sur des situations observées en stage.